

Modalités d'inscriptions 2021-2022

Madame, Monsieur,
Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations nécessaires pour votre inscription/réinscription dans notre académie de Musique, de Danse et des Arts de la parole et du Théâtre.
Les cours se donnent à Bastogne, Houffalize et Vaux-sur-Sûre.

1. Inscriptions (n'oubliez pas de vous munir de la carte d'identité de l'élève)

Bastogne

- ✓ Inscriptions des nouveaux élèves au secrétariat de l'académie **uniquement sur rendez-vous** du 23/06 au 14/7 et du 23/8 jusqu'au 30/9 via le lien en première page du site internet de l'académie.

Houffalize

- ✓ Inscriptions des nouveaux élèves le mercredi 01 septembre de 13h30 à 15h00 3, rue de Schaerbeek à Houffalize ou à Bastogne sur rendez-vous.

Vaux-sur-Sûre

- ✓ Inscriptions des nouveaux élèves le lundi 06 septembre de 16h10 à 17h30 4, rue du Wez à Vaux-sur-Sûre ou à Bastogne sur rendez-vous.

Dernier jour d'inscription ou de réinscription : 30 septembre 2021

2. Réinscriptions

Les réinscriptions se font uniquement par mail.

A renvoyer au secrétariat : secre.academie@bastogne.be

N'oubliez pas de signer vos documents et de scanner le recto/verso de votre fiche d'inscription.

3. Droit d'inscription 2021-2022

- ✓ + de 18 ans : élève né avant le 15/10/2003 : **190 €**
- ✓ Entre 12 ans et 18 ans : élève né entre le 15/10/2003 et le 31/12/2009 inclus : **76 €**
- ✓ - de 12 ans : élève né après le 31/12/2009 : **0 €**

Le règlement du minerval se fait uniquement par virement au n° de compte suivant :

BE84 0000 0769 8059 – BIC : BPOTBEB1

En communication : nom et prénom de l'élève (ou des élèves)

La gratuité ou une diminution du droit d'inscription peut être octroyée sur présentation d'une attestation à nous fournir pour le 30/09 (voir feuille d'inscription)



Le paiement du droit d'inscription doit être effectué avant le 1^{er} octobre 2021. Aucun remboursement n'est possible après cette date.

L'inscription n'est validée qu'à la réception du droit d'inscription et des attestations éventuelles.



Nouveauté pour cette année, l'asbl a renouvelé son conseil d'administration et a décidé de changer la formule pour les cotisations ! Le conseil d'administration vous enverra un courrier courant du 1^{er} trimestre pour vous proposer de cotiser à raison de 20 € par élève tout âge confondu. Cette cotisation n'est bien entendu pas obligatoire mais serait une aide précieuse pour notre asbl qui a pour objectifs : d'organiser des activités culturelles, telles que auditions, concerts, stages, exposition, d'aider le corps enseignant, d'encourager les élèves dans la poursuite de leurs études artistiques, de rallier les anciens élèves de l'académie, de participer à la vie artistique de l'académie par l'achat d'instruments, de matériels et d'équipements pédagogiques mis à disposition des élèves et des enseignants. L'asbl prend également en charge financièrement l'organisation de certains cours ou activités et a également pour but de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux pratiques artistiques.

4. Âges d'admission (âge accompli au 31 décembre 2021)

- ✓ Eveil musical : 4 ans
- ✓ Cours d'instruments et de Formation musicale : 7 ans
- ✓ Cours pour adultes dès 14 ans
- ✓ Danse classique : 5 & 6 ans préparatoire ; 7 ans cycle normal
- ✓ Arts de la parole : 8 ans pour la formation pluridisciplinaire et 12 ans pour les autres cours.

5. Reprise des cours

- ✓ Voir horaire

6. Cours d'instruments

- ✓ **Les anciens élèves prennent contact avec leur professeur** pour fixer l'horaire de l'année.
- ✓ Les nouveaux élèves seront contactés par le professeur en fonction des listes d'attente et à partir du 20/09.

7. Régularité

- ✓ Danse : P5 à F4 : 1 période / de F5 à Q7 : 2 périodes
- ✓ Arts de la Parole : 2 périodes
- ✓ Musique : Eveil : 1 période / Formation et Qualification : 2 périodes / Transition : 5 périodes.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement par mail ou par téléphone.

A partir du 01/09/21 le secrétariat sera ouvert les lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 18h30, mardi et jeudi de 09h à 11h et le samedi de 8h30 à 13h. N'hésitez pas également à consulter notre site internet pour plus d'informations.

<https://www.bastogne.be/loisirs/culture/academie>

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre enseignement. Toute l'équipe pédagogique sera heureuse de vous accompagner tout au long de votre parcours artistique et nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle année scolaire remplie d'apprentissage, de découverte et de plaisir !

Bérenger GOFFETTE
Directeur